

## **Motion présentée au conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2020 concernant la dotation globale de fonctionnement 2021**

Le personnel du collège Jean Lurçat de Saint-Denis regrette la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour la prochaine année, sans apparente justification. En effet, la DGF sera en baisse de - 6,12 % par rapport à l'année précédente alors même que nos effectifs sont en hausse de + 6,3 %.

La notification de la dotation et les documents fournis par le Conseil départemental ne nous aident pas à comprendre cette baisse qui représente plus de 10 000 euros. Au fil des années, nous remarquons que la nomenclature budgétaire est de moins en moins lisible, notamment en ce qui concerne les crédits pédagogiques.

Nous déplorons la part de plus en plus importante que prend le financement par projet dans le budget des établissements du département. C'est le cas des crédits dédiés à l'éducation prioritaire mais aussi des financements complémentaires sous forme d'appel à projet dont les modalités d'attribution peuvent être largement arbitraires et iniques.

Nous regrettons enfin l'absence de réponse du département suite à nos nombreuses sollicitations concernant les investissements en équipement numérique promis depuis plusieurs années (motions adoptées en CA en 2018, 2019 et 2020). Nous rappelons que le parc informatique du collège est obsolète, la plupart du matériel ayant entamé sa huitième rentrée.

Par conséquent, nous décidons de nous abstenir sur le vote du budget 2021.